

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un plan d'action pour plus d'égalité dans les écoles vaudoises

Davantage qu'un principe, l'égalité entre filles et garçons doit être une réalité tangible dans les classes vaudoises, et ce dès le plus jeune âge. Un plan d'action a été élaboré pour l'école obligatoire par le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle avec différents partenaires. Il vise à prendre en compte le besoin de sécurité des élèves et à réduire les inégalités afin que chacune et chacun puisse développer son potentiel. Ce plan permet de visibiliser des propositions déjà existantes et de déployer de nouvelles mesures touchant différents aspects liés au parcours scolaire, comme la formation du corps enseignant ou l'orientation professionnelle.

Le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle renforce son engagement pour l'égalité entre les élèves. Un plan d'action détaillé a été élaboré pour donner aux filles et aux garçons de meilleures conditions pour apprendre et s'épanouir. Il est porté par la Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée (DGEO) ainsi que ses partenaires. Le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH), la Haute école pédagogique du canton de Vaud (HEP), l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP) et l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (Unité PSPS) ont collaboré à l'élaboration de ce plan et font également partie du comité de pilotage chargé de veiller au déploiement et au suivi des actions.

Un environnement sûr, une orientation neutre

Trois axes structurent ce plan. Le premier concerne l'environnement dans lequel s'inscrivent les apprentissages: il s'agit de garantir la sécurité des élèves et de lutter contre toutes les violences, y compris les violences sexistes et sexuelles. Le deuxième axe vise à permettre à chaque enfant de développer pleinement son potentiel, notamment grâce à un corps enseignant sensibilisé aux stéréotypes de genre et à leurs effets. Le troisième consiste à favoriser une orientation neutre et égalitaire, que ce soit en promouvant des parcours atypiques ou en encourageant la mixité dans des disciplines où filles et garçons se mélangent rarement, entre autres.

Des travaux visant à concrétiser ces principes ont déjà été lancés, par exemple pour

assurer une diffusion efficace des pratiques inspirantes et des ressources disponibles. D'autres actions se déploieront sur le plus long terme. C'est le cas notamment des mesures qui concernent la formation de base et la formation continue du corps enseignant. Des objectifs chiffrés seront aussi fixés afin d'assurer un suivi.

Rendre les actions plus accessibles

La DGEO ne part pas d'une feuille blanche. La loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) prévoit que l'école assure l'égalité entre les élèves et des actions existent déjà. C'est le cas par exemple du Salon MINT Vaud et de la Journée Oser tous les métiers (JOM). Le premier a été créé pour encourager les jeunes élèves (5e à 8e année), et notamment les filles, à découvrir les professions liées aux mathématiques, à l'informatique, aux sciences naturelles et à la technique (domaines MINT) et contribuer ainsi à assurer la relève dans des domaines d'avenir. La seconde offre aux élèves de 7e à 9e année l'occasion de découvrir des métiers exercés majoritairement par le sexe opposé, afin de déconstruire les stéréotypes de genre à travers une immersion professionnelle ou des ateliers pratiques.

Différentes prestations sont aussi proposées, par exemple pour prévenir les violences sexistes et sexuelles ou pour aborder des questions d'égalité. Toutefois, il s'agit de propositions ponctuelles et leur valorisation diffère d'une classe ou d'un établissement à l'autre. Avec ce plan d'action, la DGEO entend clarifier les objectifs, visibiliser l'offre et rendre son accès plus équitable tout en améliorant le suivi et la coordination des moyens déployés.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 11 juin 2026

DEF, Frédéric Borloz, conseiller d'Etat, [021 316 30 65](tel:0213163065)

DEF, Cédric Blanc, directeur général de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée, [021 316 32 01](tel:0213163201)